

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Avignon, le 7 octobre 2020

## COVID 19 : NOUVELLE DEGRADATION DES INDICATEURS SANITAIRES DE SUIVI 7 OCTOBRE 2020

Le département de Vaucluse est actuellement placé en zone d'alerte. **L'évolution à la hausse des indicateurs sanitaires de suivi de l'ARS PACA\* se poursuit avec une évolution défavorable.**

\* Chiffres publiés chaque mercredi par l'Agence Régionale de Santé PACA au lien suivant : <https://www.paca.ars.sante.fr/liste-communiques-presse>

### 1. Evolution des indicateurs sanitaires de suivi de l'épidémie

- **Le taux d'incidence augmente nettement à 95 cas pour 100 000 habitants (semaine 40, chiffres non encore consolidés), contre 77 en semaine 39 (chiffres consolidés). C'est le 2ème taux le plus élevé de PACA.**
- **Le taux d'incidence est en forte hausse chez les plus de 65 ans : 80 pour 100 000, contre 51 la semaine dernière (+ 29 points).**
- **Il est de 143 chez les 20-40 ans (contre 115) et de 119 chez les 40-60 ans (contre 88).**
- **Le taux de positivité augmente nettement à 8% (+2 points).**
- **6 personnes sont décédées au cours de la semaine écoulée à l'hôpital, ce qui porte à 65 le nombre de personnes décédées de la covid-19 en milieu hospitalier. Le nombre total de personnes décédées en EHPAD reste de 7 personnes. Au total, on dénombre donc 72 personnes décédées de la Covid19 dans le département depuis le début de l'épidémie, dont plus d'un tiers depuis la rentrée.**

- **85 personnes sont hospitalisées (+ 2) dont 12 en réanimation.** Pour rappel ce chiffre intègre l'ensemble des hospitalisations en soins conventionnels, en service de réanimation et dans les services de soins de suite et réadaptation.
- **14 clusters** sont actuellement en cours d'investigation par l'Agence régionale de santé PACA (+ 1 en une semaine).

## 2. Point sur les fermetures de classes

**A ce jour, comme annoncé hier, le lycée Stéphane Hessel est fermé en raison de l'épidémie de covid19.** Pour mémoire, cette fermeture a été décidée par mesure de sécurité, en raison de l'absence d'une partie des équipes de vie scolaire de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, actuellement placées à l'isolement pour une durée de 7 jours.

## 3. Rappel des mesures administratives destinées à lutter contre la propagation de l'épidémie, en vigueur jusqu'au 16 octobre inclus :

- Obligation du port du masque dans un rayon de 30 mètres à proximité des établissements scolaires, des parkings des surfaces commerciales, dans tout le département.
- Obligation du port du masque pour tout rassemblement de plus de 10 personnes dans l'espace public, dans tout le département.
- Obligation du port du masque dans l'espace public de certaines zones de 18 communes.
- Interdiction des rassemblements familiaux et festifs de plus de 30 personnes dans les ERP.
- Interdiction des soirées étudiantes.
- Interdiction de la vente d'alcool à emporter et de la consommation d'alcool sur la voie publique à compter de 20H dans l'ensemble du département.
- Interdiction des soirées dansantes organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales.

**Comme les efforts réalisés au début du mois de septembre l'ont montré, il est toujours possible d'inverser la courbe de circulation du virus en faisant en sorte que, collectivement comme individuellement, les mesures barrières soient respectées scrupuleusement pour protéger la santé des plus fragiles et préserver les capacités de notre système de santé. C'est ainsi que nous éviterons un passage possible en zone d'alerte renforcée dans les prochaines semaines si la circulation du virus continuait de connaître une évolution toujours orientée à la hausse.**

**Mobilisons-nous ensemble pour faire attention aux gestes barrière :**

- **distanciation d'un mètre entre les personnes,**
- **port du masque quand cela est obligatoire ou que la distance ne peut être respectée,**
- **lavage des mains régulier,**
- **Aération régulière des locaux : 10 à 15 minutes deux fois par jour au minimum,**
- **Attention portée en milieu professionnel comme personnel aux situations de pause café, de repas, où le masque n'est plus porté.**

## Les gestes barrières et la distanciation sociale plus que jamais indispensables

#COVID19

 <p>Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique</p>	 <p>Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir</p>	 <p>Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter</p>
 <p>Éviter de se toucher le visage</p>	 <p>Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres</p>	 <p>Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades</p>
 <p>Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire</p>		



Préfecture de Vaucluse  
Bureau de la Représentation de l'État et  
de la Communication Interministérielle  
Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

  @prefet84



[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

**Les gestes barrières et la distanciation sociale plus que jamais indispensables**

#COVID19